



Personnes âgées dépendantes en Moselle à l'horizon 2015 :

augmentation plus forte qu'en Lorraine

En Moselle, dans les dix prochaines années, le nombre de personnes âgées dépendantes pourrait augmenter de 22%. Cette évolution plus forte qu'en Lorraine résulte de l'arrivée à un âge très avancé des personnes particulièrement nombreuses nées après la première guerre.

Les femmes représentent plus des deux tiers des personnes âgées dépendantes. Parmi les personnes âgées de 85 ans et plus, c'est près d'une sur trois qui a besoin d'une aide pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne. La vie à domicile reste toutefois majoritaire pour les personnes âgées, y compris dépendantes, grâce au soutien apporté par l'entourage et l'aide à domicile.

Mais à l'horizon 2015, le nombre des aidants potentiels non professionnels ne devrait pas augmenter autant que celui des personnes âgées dépendantes.

D'ici 2015, le nombre de personnes dépendantes âgées de 60 ans et plus pourrait augmenter de 22% en Moselle. Ces dernières ont besoin d'une aide pour effectuer les actes essentiels de la vie quotidienne (se nourrir, s'habiller, se laver, etc.). Dès 2007, l'accroissement du nombre de personnes dépendantes serait fort, avec plus de 2% par an.

tard, par la situation de dépendance d'un proche. La prise en charge des personnes dépendantes constitue donc un enjeu majeur pour les années à venir ; d'où l'intérêt d'appréhender l'effet de la démographie sur l'évolution du nombre de personnes âgées dépendantes.

L'évolution du nombre de personnes âgées dépendantes est très liée aux évolutions démographiques, notamment à l'arrivée des générations aux différentes classes d'âge : les cohortes, nombreuses, nées après la première guerre mondiale seront dans les prochaines années particulièrement exposées au risque de dépendance. Même si la perte d'autonomie n'est pas inéluctable et si des marges considérables existent dans la prévention de celle-ci, l'augmentation du nombre de personnes très âgées entraînera inéluctablement celle du nombre de personnes dépendantes. Directement ou indirectement, chaque famille sera affectée, tôt ou

Hausse de la population dépendante plus forte en Moselle qu'en Lorraine

En 2005, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus atteint en Moselle environ 205 000. Au début des années soixante, cette population s'élevait à environ 113 000 personnes. Dans les dix ans à venir, elle pourrait dépasser les 250 000. Cette hausse de 22% entre 2005 et 2015 proviendrait essentiellement de l'augmentation du nombre des personnes de 60 à 69 ans (+34%) et des 85 ans et plus dont les effectifs devraient plus que doubler. En revanche, les 70-74 ans verraient leurs effectifs diminuer de 12% du fait de l'arrivée



dans cette tranche d'âge des générations nées entre 1941 et 1945.

En Lorraine, l'augmentation du nombre de personnes âgées de 60 ans et plus serait identique (+22%) à celle de la Moselle mais les effectifs des personnes très âgées n'augmenteraient pas aussi fortement. Par conséquent, la hausse du nombre de personnes âgées dépendantes serait moins forte en Lorraine qu'en Moselle (+17,8% contre +22%). En France métropolitaine, elle serait de 15,9%.

Deux tiers de femmes parmi les dépendants

En 2005, en Moselle, 5,9% des personnes âgées de 60 ans et plus nécessiteraient une aide pour réaliser les gestes essentiels de la vie quotidienne (6,4% en Lorraine). Les taux de prévalence (1) de la dépendance croissent fortement avec l'âge : de 2% chez les personnes âgées de 60 à 74 ans, ce taux passe à 8% chez les 75-84 ans et à 32% chez les 85 ans et plus.

Les femmes sont plus souvent exposées au risque de dépendance : 6,9% des Mosellanes de 60 ans et plus contre 4,4% des Mosellans. Si les taux de dépendance des femmes et des hommes sont proches jusqu'à 80 ans, passé cet âge, ils croissent beaucoup plus fortement pour les femmes. Après 85 ans, 35% des femmes sont dépendantes contre 22% des hommes. Les femmes représentent 68% des personnes dépendantes de 60 ans ou plus.

68% des personnes âgées dépendantes à domicile

La vie en institution concerne essentiellement les personnes très âgées. En Moselle, moins de 3% des personnes de 60 à 84 ans vivent en maison de retraite ou en service de soins de longue durée ; c'est le cas de près d'un quart des

(1) Le taux de prévalence de la dépendance est le rapport entre le nombre de personnes dépendantes et le nombre total de personnes du même âge.

Mosellans de 85 ans et plus. Parmi ces derniers, les femmes sont surreprésentées : 84% des résidents, alors que les femmes représentent les trois quarts de la population totale de cet âge. Même lorsqu'ils sont dépendants, les hommes ont moins recours à l'institution. La raison en est simple : les femmes vivent plus longtemps et se marient en général plus jeunes que les hommes. De fait, elles sont plus souvent veuves, donc seules, alors que les hommes, en vieillissant peuvent encore compter sur la présence de leur compagne. Ainsi, à domicile, moins d'un tiers des hommes âgés de 85 ans et plus vivent seuls contre 57% des femmes.

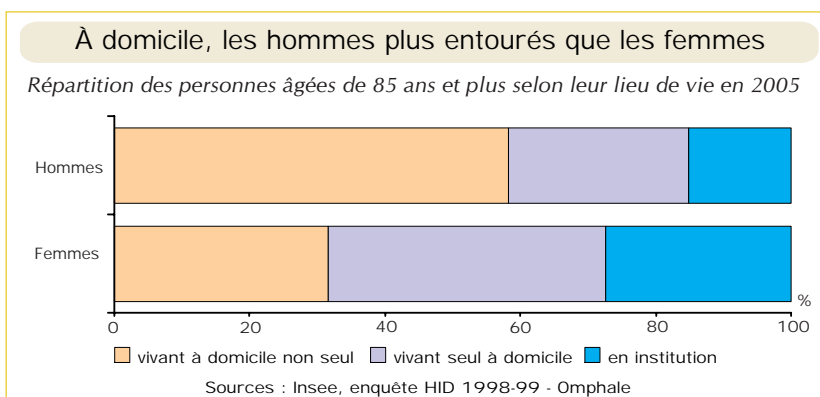
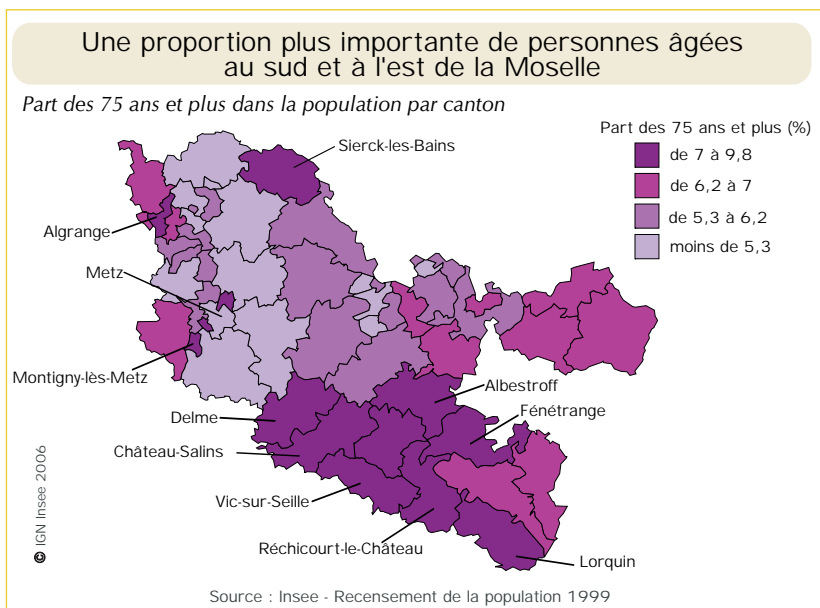
Lorsqu'elles sont dépendantes, les personnes âgées vivent encore très majoritairement à domicile grâce au soutien familial et aux aides à domicile dont elles bénéficient. Quand la perte d'autonomie s'accompagne d'un besoin d'aide trop important, le placement en

institution devient une nécessité. La solitude peut également amener la personne âgée à préférer la vie en collectivité. En Moselle, près d'un tiers des personnes âgées dépendantes vivent en institution (36% des Lorrains). Ce taux atteint 46% pour les personnes dépendantes de 85 ans et plus.

En institution, les taux de prévalence de la dépendance sont beaucoup plus élevés qu'à domicile : 52% des résidents nécessitent une aide pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne, contre 4% des personnes âgées à domicile.

Les aidants : moins nombreux, moins présents

La famille et les proches apportent un soutien important aux personnes âgées dépendantes. Cette solidarité leur permet de rester majoritairement à domicile et se substitue aux besoins d'institutions et d'aide à domicile. Selon les résultats de l'enquête nationale HID



(Handicap Incapacité Dépendance) de 1998-1999, l'aide informelle provient dans la moitié des cas du conjoint (la femme, dans deux tiers des cas) et dans un tiers des cas d'un enfant. Les aidants principaux sont âgés de 50 à 79 ans dans 79% des cas. Sur la période 2005-2015, l'augmentation de l'effectif des aidants potentiels en Moselle (+14%) serait moins forte que celle des personnes âgées dépen-

dantes (+22%). Par conséquent, le nombre moyen d'aidants potentiels par personne âgée dépendante risque de s'affaiblir. Cette diminution sera encore accentuée en raison des évolutions de modes de vie ; l'augmentation de l'activité féminine, l'éloignement géographique des familles et l'éclatement plus fréquent des couples sont autant de facteurs qui réduiront encore le nombre d'aidants et leur disponibi-

té. La répartition entre solidarité familiale et collective sera sans doute modifiée.

Enfin, en supposant une stabilité du taux d'hébergement dans les dix ans à venir, l'augmentation du nombre de personnes dépendantes en institution serait deux fois plus forte que celle à domicile (respectivement +33% et +17%). Cela s'explique par l'augmentation de la part des personnes dépendantes très âgées, de plus de 85 ans, qui résident plus fréquemment en institution.

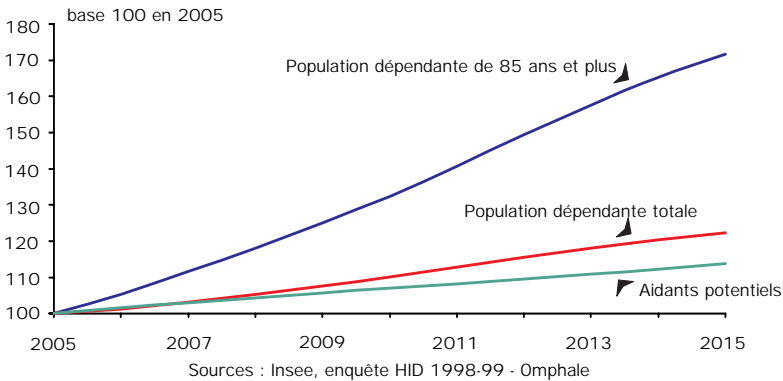
Toutefois, cette évolution dépendra non seulement de l'offre en matière d'hébergement et d'aide à domicile, mais aussi des attentes exprimées par les personnes âgées et leur famille.

■ Florence LEMMEL

■ Martine NEISS

Une croissance rapide de la population dépendante et plus modérée des aidants potentiels

Population dépendante et aidants informels potentiels



Les bénéficiaires de l'APA en Moselle

Depuis le 01/01/2002, l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) ouvre des droits aux personnes âgées dépendantes évaluées en GIR 1 à 4 qui en font la demande, à domicile comme en établissement.

L'allocation a connu un vif succès. La montée en charge des demandes a été considérable dès les premiers jours et la courbe des bénéficiaires est toujours restée en hausse. Un ralentissement relatif a été observé en 2003 et 2004 tandis que les demandes ont à nouveau augmenté en 2005 à un rythme annuel de +14,5%.

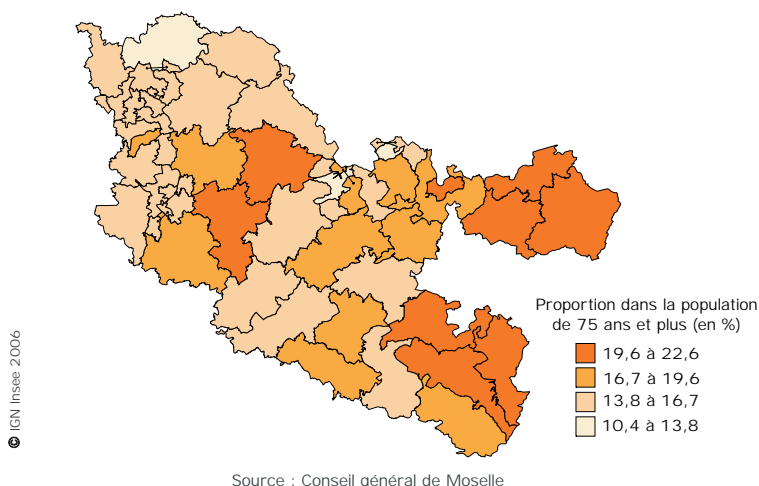
Au 31 décembre 2005, 12 075 Mosellans âgés majoritairement de plus de 80 ans bénéficient de l'APA : 7 579 à domicile, 4 698 en établissement. 74% d'entre eux vivent seuls. Plus des trois quarts sont des femmes.

A domicile, les personnes modérément dépendantes du GIR 4 (49%) sont plus nombreuses que celles des GIR 1 à 3 réunis, mais leur proportion est nettement plus faible en institution (27%). Bien que générale, la croissance du nombre de bénéficiaires est nettement plus significative pour les personnes les moins dépendantes évaluées en GIR 4.

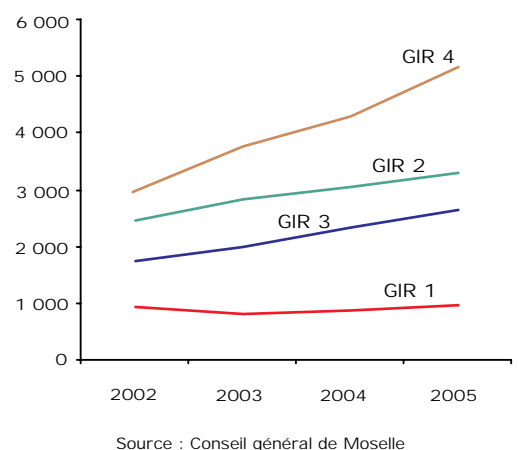
La répartition territoriale des allocataires est inégale en Moselle. Les bénéficiaires sont nombreux dans les agglomérations les plus peuplées de Metz, Thionville, et Sarrebourg ; mais aussi dans les bassins industriels houillers et sidérurgiques en vieillissement rapide : arrondissement de Forbach, arrondissement de Thionville-ouest.

■ Conseil général de Moselle

Bénéficiaires de l'APA au 31/12/2005 par canton



Bénéficiaires par degré de dépendance



L'approche de la dépendance

Comment définir la notion de dépendance ?

Est considérée comme dépendante une personne qui a besoin d'aide pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne. La dépendance est mesurée par la grille AGGIR, grille nationale d'évaluation de la perte d'autonomie, chez les personnes âgées de 60 ans et plus. Selon leur niveau d'autonomie, les personnes dépendantes sont réparties dans l'un des quatre groupes iso-ressources suivants :

- **GIR 1** : les personnes confinées au lit ou au fauteuil ayant perdu leur autonomie mentale, corporelle, locomotrice et sociale, qui nécessitent une présence indispensable et continue d'intervenants.
- **GIR 2** : les personnes confinées au lit ou au fauteuil dont les fonctions mentales ne sont pas totalement altérées et qui nécessitent une prise en charge pour la plupart des activités de la vie courante, ou celles dont les fonctions mentales sont altérées mais qui ont conservé leurs capacités motrices.
- **GIR 3** : les personnes ayant conservé leur autonomie mentale, partiellement leur autonomie locomotrice, mais qui nécessitent quotidiennement et plusieurs fois par jour des aides pour leur autonomie corporelle.
- **GIR 4** : les personnes qui n'assument pas seules leur transfert mais qui, une fois levées, peuvent se déplacer à l'intérieur du logement. Elles doivent être aidées pour la toilette et l'habillement.

Le taux de prévalence de la dépendance est le rapport entre le nombre de personnes dépendantes et le nombre total de personnes du même âge.

Comment approcher la dépendance au niveau départemental ?

La dépendance est appréhendée ici à partir de l'enquête Handicaps-Incapacités-Dépendance réalisée en 1998-1999. Cette enquête a permis d'estimer les taux de dépendance métropolitains en 1999.

À partir des variables présentes dans l'enquête, un modèle de régression logistique permet de conclure que le fait d'être dépendant ou non s'explique essentiellement par l'âge, le sexe et le mode de vie : vit seul à domicile, ne vit pas seul à domicile, vit en institution (maisons de retraite et services de soins de longue durée). Les taux de dépendance métropolitains ont donc été appliqués aux projections de population départementale par sexe, âge et mode de vie.

Quelles hypothèses de projection ont été retenues ?

Pour les années 2000 à 2015, on suppose que les taux de dépendance évolueront selon le scénario central retenu par la DREES (Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques).

Chaque année, le taux de prévalence de la dépendance est décalé de...

	Hommes	Femmes
De 60 à 79 ans	0,13 an	0,14 an
80 ans et plus	0,11 an	0,13 an

Lecture : le taux de prévalence de la dépendance pour les hommes de 60 à 79 ans à un âge x donné est le même que celui qu'il était à l'âge de $x-(0,13 \text{ an})$ l'année précédente.

Quant aux projections de population âgée totale, elles sont réalisées à l'aide du modèle Omphale. Les hypothèses retenues ici sont :

- l'évolution tendancielle de la mortalité : poursuite de la baisse de la mortalité observée depuis 30 ans ;
- le maintien des comportements migratoires observés au cours de la période 1990-1999 ;
- le maintien de la fécondité à 1,8 enfant par femme (sans incidence ici).

Remarques

Cette étude donne une estimation de l'évolution du nombre de personnes âgées potentiellement dépendantes à l'horizon 2015. Bien plus que les chiffres absolus, ce sont les évolutions qui sont éclairantes.

Ces chiffres résultent d'une projection qui repose sur des hypothèses démographiques et sur une méthode qui approche le risque de dépendance aux âges avancés.

Cette méthode est dite « structurelle » au sens où elle ne prend en compte que des répartitions de la population par âge, par sexe et par mode de résidence, comme facteurs explicatifs du risque de dépendance à l'échelle du département. On conçoit que de nombreux autres facteurs entrent en ligne de compte, facteurs qui peuvent être particuliers, tels que les modes alimentaires, les habitudes culturelles, l'exposition à certains facteurs pathogènes (naturels, industriels...). Ces facteurs spécifiques ne sont pas facilement observables, si bien que l'on se contente des facteurs généraux pour lesquels on a pu établir, au niveau national, une relation statistique avec la dépendance.

Dans ces conditions, on parle de « personnes âgées potentiellement dépendantes » pour souligner le caractère « théorique » du résultat. Il ne doit pas être confondu avec un nombre de personnes réellement dépendantes, pas plus qu'un nombre de personnes bénéficiant de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). L'observation de la dépendance obéit à un protocole rigoureux lors d'entretiens faits par des spécialistes de la santé et s'exprime sur « une échelle de dépendance ». Le nombre de bénéficiaires de l'APA traduit quant à lui un nombre de personnes prises en charge au titre d'une politique publique en faveur des personnes âgées en difficultés de santé.

Savoir plus :

- Personnes âgées dépendantes et aidants potentiels : une projection à l'horizon 2040, Drees, Études et résultats n° 160 - février 2002

- L'allocation personnalisée d'autonomie au 31 mars 2006, Drees, Études et résultats n° 503 - janvier 2006

- Les personnes dépendantes en institution, Insee, Insee Première n° 669 - août 1999

- Les personnes âgées dépendantes, Cour des Comptes - novembre 2005.

- Femmes et hommes ne sont pas égaux face au handicap, Ined, Population et sociétés n° 386 - janvier 2003

Site internet : www.insee.fr

Ministère de l'Économie,
des Finances et de l'Industrie

Insee

**Institut National de la Statistique
et des Études Économiques**

Direction Régionale de Lorraine

15, rue du Général Hulot
CS 54229

54042 NANCY CEDEX

Tél : 03 83 91 85 85

Fax : 03 83 40 45 61

www.insee.fr/lorraine

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Jean-Paul FRANÇOIS

Directeur régional de l'Insee

COORDINATION RÉDACTIONNELLE

Christian CALZADA

Gérard MOREAU

RESPONSABLE ÉDITORIAL ET

RELATIONS MÉDIAS

Jacqueline FINEL

RÉDACTRICE EN CHEF

Agnès VERDIN

SECRÉTARIAT DE FABRICATION

MISE EN PAGE - COMPOSITION

Marie-Thérèse CAMPISTROUS

Marie-Odile LAFONTAINE

ISSN : 0293-9657

© INSEE 2006